

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES*Séance du 22 avril 2016*

Afférents à au conseil municipal	En exercice	Qui ont PRIS part à la délibération
10	10	10

L'an deux mil seize, le vingt deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY,
 Georges TAJAN, Didier BRUN, Alain CARRERE

DATE DE LA CONVOCATION

15 avril 2016

Absent excusé. Jean Michel MARIA qui donne procuration à Didier BRUN
 J.Louis FENOLLAND qui donne procuration à Rosa SOULE ARTOZOUL

Absent , Fabrice BERNEDE

DATE DE L'AFFICHAGE

15 avril 2016

OBJET DE LA DELIBERATION**Taux taxes locales 2016**

Madame M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose à son conseil municipal l'autorisation de rester sur les mêmes taux de taxes locales (habitation et foncières) soit :

10,57 pour la taxe d'habitation,

15,09 pour la taxe foncière (bâti)

82,22 pour la taxe foncière (non bâtie).

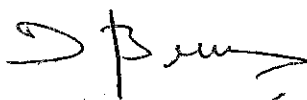
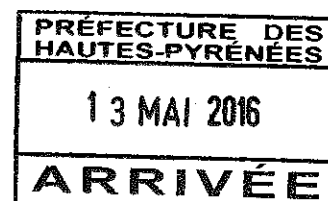
Le conseil approuve et vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES*Séance du 22 avril 2016*

Afférents :	1	Qui ont	1
		PRIS	
au conseil :	En exercice :	part à la	délibération
municipal			
10	10	10	10

L'an deux mil seize, le vingt deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, JJacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, Alain CARRERE

DATE DE LA CONVOCATION

15 avril 2016

Absent excusé, Jean Michel MARIA qui donne procuration à Didier BRUN

J.Louis FENOLLAND qui donne procuration à Rosa SOULE ARTOZOUL

Absent , Fabrice BERNEDE**DATE DE L'AFFICHAGE**

15 avril 2016

Madame M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION

Indemnités Percepteur
2016

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal l'autorisation de renouveler sur les mêmes bases que 2015, l'indemnité du percepteur pour l'année à venir.

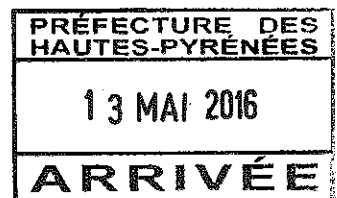
Le Conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 22 avril 2016

Afférents à au conseil municipal	Qui ont PRIS part à la délibération
10	10

L'an deux mil seize, le vingt deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY,
Georges TAJAN, Didier BRUN, Alain CARRERE

DATE DE LA CONVOCATION

15 avril 2016

Absent excusé. Jean Michel MARIA qui donne procuration à Didier BRUN
J.Louis FENOLLAND qui donne procuration à Rosa SOULE ARTOZOUL

DATE DE L'AFFICHAGE

15 avril 2016

Absent . Fabrice BERNEDE

OBJET DE LA DELIBERATION

**Indemnités Maire et élus
2016**

Madame M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

Le conseil Municipal décide et vote à l'unanimité que les indemnités seront suspendues pour le Maire et les adjoints durant tout l'exercice 2016.

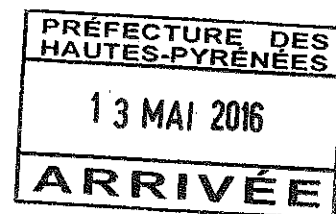
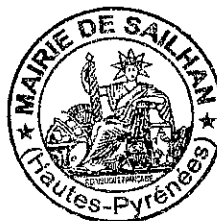
Monsieur le Maire joindra à cette délibération un courrier confirmant qu'il renonce à ses indemnités pour cette année 2016.

Le Conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Didier BRUN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents :	Qui ont pris part à la délibération
10	10

Séance du 22 avril 2016

L'an deux mil seize, le vingt deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, JJacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, Alain CARRERE

DATE DE LA CONVOCATION

15 avril 2016

Absent excusé. Jean Michel MARIA qui donne procuration à Didier BRUN

J.Louis FENOLLAND qui donne procuration à

Absent , Fabrice BERNEDE

DATE DE L'AFFICHAGE

15 avril 2016

Madame M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION

Subventions aux associations

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur les subventions accordées aux associations .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2016, à savoir :

Comité des fêtes	2600 €
les Amis du Moulin	1000 €
Gardiennage paroisse	50 €
Coopérative scolaire St Lary	100 €
Coopérative scolaire Vielle Aure	200 €
Médiathèque	400 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN

